

67ème Commission sur le statut des femmes (CSW), 6 à 17 mars 2023

Actualisé 23 mai 2023

dimanche 8 janvier 2023, par [Yveline Nicolas](#)

La 67ème session de la Commission sur le statut des femmes de l'ONU, du 6 au 17 mars 2023, a rassemblé 7000 participant-es sur le thème "Innovation et évolution technologique, et éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles".

Le texte des "conclusions agréées" est maintenant disponible en français.

Sommaire de cet article

- [Les enjeux de la CSW 67, 6 à 17 mars 2023](#)
- [Mobilisation des organisations de la société civile féministes à la CSW](#)
- [Webinaire "Féministes pour des Alternatives Climat Environnement", 10 mars](#)
- [Faire le lien entre les enjeux des CSW62, 66 et 67](#)
- [Présentation générale de la Commission de l'ONU sur le statut des femmes](#)

Les enjeux de la CSW 67, 6 à 17 mars 2023

La 67ème session de la Commission des Nations unies sur le statut des femmes s'est achevée le 17 mars 2023 au siège de l'ONU à New York. C'était la première en présentiel depuis trois ans, la crise Covid-19 ayant conduit à des CSW largement numériques. Selon les Nations unies, 7000 personnes ont participé, dont 4 chefs d'Etat ou de gouvernement et 116 ministres. 206 événements ont été organisés dans l'enceinte de l'ONU et 700 dans le Forum parallèle des ONG.

Les résultats de la CSW67

- Conclusions agréées de la CSW67, 20 mars 2023.
- [Télécharger \(version française\)](#)
- [Télécharger \(version en anglais\)](#)
- [Analyse des conclusions à la fin de la CSW sur le site d'ONU Femmes \(en anglais\)](#).

Parmi les recommandations :

- Développer des outils et des services numériques pour répondre aux besoins de toutes les femmes et de toutes les filles, dans tous les secteurs et toutes les zones géographiques, en particulier pour leur éducation, leur santé, leur autonomie économique et leur engagement dans la vie publique, et veiller à ce que les femmes et les filles aient accès à la culture et aux compétences numériques tout au long de leur vie.
- Intégrer la dimension de genre dans les politiques numériques afin d'éliminer les obstacles à l'égalité d'accès pour toutes les femmes et les filles, y compris celles qui vivent dans la pauvreté, dans des zones rurales, maritimes ou reculées, qui sont handicapées, les femmes et les filles autochtones, les femmes et les filles migrantes et les femmes âgées.
- Promouvoir une politique de tolérance zéro à l'égard de la violence fondée sur le sexe qui se produit par le biais de l'utilisation des technologies ou qui est amplifiée par celle-ci, et veiller à ce que les entités des secteurs public et privé accordent la priorité à la prévention et à l'élimination de cette violence.
- Intégrer une perspective de genre dans la conception des technologies émergentes et adopter des réglementations pour s'assurer qu'elles sont soumises à des garanties adéquates afin de lutter contre les

nouveaux risques, les stéréotypes de genre et les normes sociales négatives, les atteintes à la confidentialité des données et d'améliorer la transparence et la responsabilité.

- Promouvoir des politiques et des programmes visant à atteindre la parité hommes-femmes dans les domaines scientifiques et technologiques émergents et créer des lieux de travail et d'enseignement favorables, notamment par le biais d'un enseignement tenant compte de la dimension de genre, de solutions d'apprentissage à distance et d'approches interdisciplinaires combinant l'enseignement des sciences sociales et des domaines scientifiques.

- Développer des innovations tenant compte de la dimension de genre qui remettent en question les stéréotypes de genre et les normes sociales négatives, notamment par l'élaboration de contenus numériques, de campagnes de sensibilisation et de compétences pédagogiques pour un engagement positif sur les technologies numériques qui engagent, éduquent, encouragent et habilitent les jeunes, y compris les jeunes hommes et les jeunes garçons, à devenir des agents du changement pour l'égalité entre les femmes et les hommes. (Traduction non officielle avec www.DeepL.com/Translator)

Comme chaque année, figuraient à l'ordre du jour un thème prioritaire et un thème antérieur, dont les progrès font l'objet d'une évaluation.

Thème prioritaire : Innovation et évolution technologique, et éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles ;

Thème de l'évaluation : Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural (conclusions concertées de la session de 2018)

Documents préparatoires à la CSW 67

- **Avant projet des "conclusions concertées" de la CSW 67** (au 1er février 2023), présenté par le bureau de la CSW. [Télécharger \(en anglais\)](#)

- Rapport du secrétaire général des Nations unies sur le thème de la CSW "Innovation et évolution technologique, et éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles". [Télécharger \(en français\)](#)

- Rapport du secrétaire général des Nations unies sur le thème d'évaluation de la CSW "Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural". [Télécharger \(en français\)](#)

- Proposition d'ordre du jour des travaux de la CSW 67 du 6 au 17 mars 2023 (au 12 décembre 2022). [Télécharger \(version française\)](#)

- [Documents de la réunion préparatoire \(octobre 2022\) des expert-es CSW sur le thème prioritaire](#)

- [Rapport préparatoires du groupe d'expert-es \(pdf 50 p. en anglais\)](#)

Ressources pour le thème d'évaluation "femmes et filles rurales"

- [Lire les Conclusions concertées de 2018 sur le site Adéquations](#)

- Télécharger en pdf les Conclusions concertées de 2018 (français) "[Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural](#)"

- Télécharger la version en anglais des Conclusions concertées de 2018 "[Challenges and opportunities in achieving gender equality and the empowerment of rural women and girls](#)"

Bureau de la 67 session de 2023

- Mathu Joyini (Afrique du Sud), présidente (Groupe des Etats Africains)

- Antje Leendertse (Allemagne), vice-présidente (Groupe de l'Europe de l'Ouest et autre Etats)

- Māris Burbergs (Latvia), vice- président (Groupe des Etats d'Europe de l'Est)

- Maria del Carmen Squeff (Argentina), vice-présidente designate (Groupe des Etats d'Amérique latine et Etats des Caraïbes)

- Chimguundari Navaan-Yunden (Mongolia), vice présidente designate (Groupe des Etats d'Asie et du

Pacifique)

- [Informations sur le site de la CSW](#)
- [Inscription à la CSW \(réservé aux institutions et les ONG accréditées Ecosoc\) jusqu'au 27 janvier 2024](#)

8 mars 2023 : Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes

L'ONU a fixé au niveau international le thème "Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes". Ce thème correspond à celui traité cette année par la Commission sur le statut des femmes. La Journée internationale des femmes de 2023 mettra en lumière l'impact de l'écart entre les sexes dans le numérique sur les inégalités économiques et sociales ainsi que la protection des droits des femmes et des filles dans les espaces numériques face notamment à la violence basée sur le genre en ligne facilitée par les technologies de l'information et de la communication.

- [Informations sur le site ONU Femmes](#) ; et [ONU](#)

Mobilisation des organisations de la société civile féministes à la CSW

Les accréditations pour la participation des organisations de la société civile à la CSW dans l'enceinte de l'ONU sont ouvertes du 7 octobre 2022 au 27 janvier 2023. [Voir en ligne](#)

Les OSC ayant statut consultatif auprès de l'ONU peuvent soumettre des textes de position. [Voir les conditions](#)

La concertation société civile NGO CSW anime une plateforme pour promouvoir la voix et le leadership des organisations féministes et de défense des droits des femmes au niveau international dans l'objectif de leur inclusion dans les négociations de l'ONU en faveur de l'égalité de genre.

NGO CSW organise chaque année un Forum des organisations de la société civile, avec des événements parallèles, un lieu d'exposition, une manifestation. En 2023, les événements parallèles des organisations de la société civile auront lieu à la fois sur place et sur une plateforme numérique.

- [Télécharger le mode d'emploi du NGO CSW Forum "CSW interactive Handbook" \(en anglais 75 p.\)](#)
- [Informations pratiques sur les parallel events](#)
- [S'inscrire à la plateforme numérique du Forum société civile](#)

Le groupe plaidoyer et recherche de NGO CSW publie des propositions et recommandations pour les "conclusions agréées" des CSW. [Travaux préparatoires ; téléchargement \(en anglais\) au 2/12/2022 ; Signer ce plaidoyer](#)

- [Traduction française](#)

La CSW NGO organise une série de discussions et consultations avec les jeunes "leadeuses et professionnelles". [Programme ici](#)

- [Informations sur le site du Forum NGO CSW](#)
- [Contacts de CSW NGO selon les régions du monde](#)
- [Bilan du Forum CSW NGO de mars 2022 à l'occasion de la CSW 66](#)

Webinaire "Féministes pour des Alternatives Climat Environnement", 10 mars

Dans le cadre du Forum ONG de la CSW 2022, le consortium FACE (Féministes pour des Alternatives Climat Environnement), organise le vendredi 10 mars, un "parallel event" (en format numérique, français et anglais) de présentation et d'échanges autour de son programme "Féministes pour des Alternatives Climat Environnement".

Le programme FACE vise à soutenir les dynamiques et initiatives d'organisations de femmes et/ou

féministes dans 14 pays en Afrique, qui articulent les enjeux de genre et de climat-environnement, particulièrement en milieu rural et agricole.

- Horaire : 9h à 11h Est ; 2 à 4h pm temps universel ; 15h à 17h en France)

- *Intervenantes* : Aurélie Cerisot, CCFD-Terre Solidaire, Programme FACE ; Yveline Nicolas, Adéquations ; Fortunée Twiyubahe, Acord Rwanda ; Juliette Kamwiza, Acord Burundi ; Oumou Koulibaly, WoMin ; a farmer from South Africa, Rural Women's Assembly

- Pour s'inscrire : [ici](#) ou en envoyant un mail à [contact\(at\)adequations.org](mailto:contact@adequations.org)

- [Informations sur le programme FACE](#)

Faire le lien entre les enjeux des CSW62, 66 et 67

Tous les enjeux sociaux, économiques, environnementaux, culturels sont interdépendants et traversés par la questions des droits et de l'égalité femmes-hommes. Les Commissions des Nations unies sur le statut des femmes peuvent être l'occasion pour les organisations des sociétés civiles de se mobiliser en croisant plusieurs thèmes à l'ordre du jour. A creuser en 2023 : le lien entre crise climatique, égalité et autonomisation des femmes et filles en milieu rural, promotion de l'inclusion numérique.

- [Eléments de discussion par Adéquations sur ces croisements](#)

Présentation générale de la Commission de l'ONU sur le statut des femmes

Créée par la résolution 11(II) du Conseil des Nations unies du 21 juin 1946, la "Commission on the Status of Women" (CSW) (improprement traduit en français il y a plus de 50 ans par : "Commission de la condition de la femme") est le principal organe intergouvernemental mondial pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. La [CSW](#) est une commission du [Conseil économique et social des Nations unies \(ECOSOC\)](#).

La CSW est composée de 45 membres élus pour une période de quatre ans par l'ECOSOC : 13 membres originaires d'États africains, 11 membres d'États de la région Asie-Pacifique, 9 membres d'États d'Amérique latine et des Caraïbes, 8 membres originaires d'États d'Europe occidentale et autres États, 4 membres originaires d'États d'Europe orientale.

- [Membres de la CSW en 2022](#)

Elle se réunit tous les ans au siège de l'ONU à New York, durant deux semaines au mois de mars. En 2020, la soixante-quatrième session de la CSW a été annulée en raison de l'épidémie coronavirus. [Une session restreinte a eu lieu le 9 mars pour adopter la Déclaration politique pour les 25 ans de la Conférence mondiale de Pékin sur les femmes](#). En 2021 et 2022, la CSW continue à se tenir en format restreint et partiellement numérique.

Les représentant-es des États membres des Nations unies, des organisations de la société civile et d'organisations des Nations unies "évaluent les progrès réalisés et les écarts à combler dans la mise en œuvre de la [Déclaration](#) et du [Programme d'action de Pékin de 1995](#) ainsi que les nouveaux enjeux qui touchent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les États membres conviennent des mesures à adopter pour accélérer les progrès et promouvoir la pleine jouissance par les femmes de leurs droits politiques, économiques et sociaux. Les conclusions et les recommandations de chaque session sont transmises à l'ECOSOC afin qu'il en assure le suivi".

- [Les recommandations et textes adoptés par la CSW depuis 1996](#)

- [Publication rassemblant les travaux de la CSW 1996 - 2009 \(en anglais uniquement, 220 p.\)](#)

- Publication "A short history of the Commission on the Status of Women", ONU Femmes, 2019.

[Télécharger \(en anglais\)](#)

Thèmes de la CSW pour la période 2020-2023

En juillet 2020 avait été adoptée une résolution sur le programme de travail de la CSW pour la période 2020-2024.

- [Télécharger le programme 2020-2024 \(en français\)](#)

Le programme de travail pluriannuel de la CSW pour les soixante-cinquième, soixante-sixième, soixante-septième et soixante-huitième sessions :

- a) Soixante-cinquième session (2021) : i) Thème prioritaire : participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique et élimination de la violence, en vue d'atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles ; ii) Thème de l'évaluation : autonomisation des femmes et lien avec le développement durable ([conclusions concertées de la soixantième session](#)) ;

- b) Soixante-sixième session (2022) : i) Thème prioritaire : réalisation de l'égalité des sexes et autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles dans le contexte des politiques et programmes dans les domaines des changements climatiques et de la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe ; ii) Thème de l'évaluation : autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution ([conclusions concertées de la soixante et unième session](#))

- c) Soixante-septième session (2023) : i) Thème prioritaire : innovation et évolution technologique, et éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles ; ii) Thème de l'évaluation : problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural ([conclusions concertées de la soixante-deuxième session](#))

- d) Soixante-huitième session (2024) : i) Thème prioritaire : accélération de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles par la lutte contre la pauvreté, le renforcement des institutions et un financement tenant compte des questions de genre ; ii) Thème de l'évaluation : les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité entre les genres et de l'autonomisation des femmes et des filles ([conclusions concertées de la soixante-troisième session](#)).